

Conseil d'école du 10/11/2023

Étaient présents :

- Mmes Feret du Longbois, Azouz, Justin, Nivois, Lantenois et M Glet, enseignants
- Mmes Di Meglio et Louis, parents d'élèves élus
- M. Halegrin, DDEN
- Mme Lozingot pour la communauté de communes
- Mme Savart, Mme Petry et M Destrumelle, représentants de communes

Excusés :

- M Blaineau, IEN
- membres du RASED
- Mme Torteaux

Absents :

- Mme Bruyère, parent élue
- Mme Gomes Tereira, représentant de commune

1) Présentation des nouveaux membres du conseil :

La liste d'union des parents a été élue avec 100 % des suffrages non nuls, elle est composée de 4 titulaires élus. Mme Feret du Longbois rappelle qu'il ne sert à rien de barrer ou entourer des noms sur les bulletins de vote, cela les annule.

M Glet fait le complément de service de M Justin et la décharge de Mme Feret du Longbois.

Mme Lantenois est brigade rattachée à l'école.

Mme Andretto est la maîtresse E et intervient en cycle 2 et en cycle 3.

Mme Mourant est la nouvelle psychologue scolaire.

Le compte-rendu sera également transmis par mail et publié sur le site de l'école.

2) Vote du règlement intérieur

Le règlement est lu et adopté à l'unanimité.

3) Bilan de rentrée

La rentrée n'a pas posé de problème particulier, nous avons senti le bénéfice du retour du temps de découverte en juin.

Un exercice d'évacuation a eu lieu en septembre et s'est très bien déroulé. Un exercice « attentat intrusion » sera réalisé la semaine prochaine, comme demandé par l'Inspection. Il sera préparé en amont, comme nous en avons maintenant l'habitude.

4) Actions pédagogiques et autres prévues dans l'année

Nous avons fait une demande de matériel pour effectuer le permis piéton.

Nous ne savons pas encore quelles seront les sorties organisées cette année. Elles sont toujours en lien avec un élément de programme et madame Feret du Longbois rappelle qu'il ne s'agit pas forcément d'une sortie « de fin d'année », les sorties ont lieu lorsque le projet est effectué en classe.

Les 3 Chardons interviendront le 15 décembre le matin, l'APE financera 4€ par enfant et la coopérative scolaire le reste. Aucune participation ne sera demandée aux familles.

L'association de parents (APE) a organisé (ou va organiser) :

- Chasse aux citrouilles
- La fête de Noël le 16 décembre
- une boom vers la st Valentin
- une box goûter à Pâques
- vente de sapins à Noël et salade au lard le 6 décembre
- la kermesse aura lieu le 22 juin

Il sera fait appel à la même entreprise pour réaliser les photos des enfants cette année, nous n'avons pas encore la date. Dans un souci d'efficacité et d'organisation, les familles souhaitant réaliser des photos de fratries devront se rendre à l'école avant l'heure d'ouverture, sans doute aux alentours de 8h.

Les commandes de photos seront faites cette année sur Internet.

Les parents élus souhaitent que les photos soient faites plus tôt pour pouvoir acheter le calendrier, Mme Feret du Longbois prendra le RDV le plus rapidement possible.

5) En lien avec la communauté de communes

Travaux :

Les petites interventions sont regroupées et les services techniques viennent sur le site quand il y a plusieurs réparations à faire.

Mme Feret du Longbois ne sait pas quand et si les travaux ont été effectués car il n'y a pas de retour de la Comcom.

Une intervention sur la toiture a été effectuée, mais les fuites persistent.

Une intervention sur les canalisations a également été faite, mais les plafonds n'ont pas été réparés.

Il reste une grosse problématique de volets, qui n'ont pas été installés ou remis et qui posent de sérieux manquements en terme de sécurité.

Rencontre avec M. Averly :

Les parents élus ont rencontré M. Averly mercredi 18 octobre.

Le tarif de la cantine n'augmentera pas cette année.

Un certificat médical n'est pas nécessaire pour justifier de l'absence d'un enfant.

Il a été évoqué la nécessité d'obtenir des réponses lorsqu'un mail est envoyé.

Il reviendra vers les parents pour apporter des précisions.

Lors de cette rencontre, Mme Feret du Longbois a rappelé que les conseils d'école sont les instances d'échanges sur ces sujets et que recevoir les parents à part lors d'une réunion annexe est contre-productif.

6) Bilan financier de la coopérative scolaire

Voir annexe